

Bonjour Blénod

Magazine de Blénod-lès-Pont-à-Mousson • n° 13 • juillet-août 2018



PAGE 8

Ça bouge pour
l'enfance & la jeunesse

www.blenod.fr

P7 Révision du PLU :
enquête publique

P12 Chats libres :
première campagne
de stérilisation

P15 Une complémentaire santé
pour les Bénédoniens

Bonjour Blénod



Échos de la cité - Page 6



À la une - Page 8



À noter - Page 12



Le bloc-notes des conseils - Page 15



www.blenod.fr

HORAIRES D'ÉTÉ DES SERVICES

- Les permanences état civil du samedi matin seront **suspendues du 7 juillet au 8 août.**
- Le centre culturel **fermera du 14 juillet au 15 août**
- La ludothèque sera **fermée en août.**

Édité par la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson
220 avenue Victor-Claude - BP 285 - 54700 Blénod-lès-Pont-à-Mousson
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Permanence état-civil (uniquement) le samedi matin de 9 h à 11 h. Tél : 03 83 80 43 00



Magazine de Blénod-lès-Pont-à-Mousson - n°13 - juillet-août 2018

Directeur de la publication : Bernard Bertelle

Photos : Ilknur Ozipek et Patrick Martin Textes : Ilknur Ozipek, Michaël Silistrini

Conception : anagram-ny Impression : Digit'Offset



Bernard Bertelle, maire

L'enfance et la jeunesse au cœur

Il y a quelque mois, je vous invitais à vous mobiliser afin de sauver une classe menacée de l'école maternelle Louise-Michel. Aujourd'hui nous pouvons nous féliciter que la mobilisation de la municipalité et des parents d'élèves ait permis de maintenir les huit classes de maternelles de la ville à la rentrée prochaine. Ainsi, les conditions de travail de nos enfants ne seront pas dégradées et la scolarisation des moins de trois ans qui est exemplaire à Blénod pourra perdurer.

Si cet épisode nous a formellement contraints à revoir notre périmètre scolaire, il nous a surtout rappelé à quel point le partenariat entre la ville, l'école, les familles et le monde associatif au service de la réussite de tous était primordial. C'est dans cette optique que la municipalité a adopté un nouveau projet éducatif pour les cinq prochaines années.

Ce projet vise à faire de Blénod une ville partenaire de l'école, une ville qui accompagne ses enfants, une ville au côté des familles, une ville en soutien au monde associatif et sportif et enfin une ville à l'écoute de sa jeunesse.

Sa mise en œuvre se traduira concrètement dès la rentrée prochaine par un accueil renouvelé les mercredis en période scolaire suite à la décision prise en début d'année de revenir à la semaine de quatre jours. Cet accueil sera construit autour du centre de loisirs pour l'ensemble des enfants, mais également dans le cadre de nouvelles activités en direction des élèves des écoles élémentaires en cœur de ville.

Le nouveau projet éducatif se traduira également dès le 1^{er} septembre par l'entrée en vigueur d'une nouvelle tarification de nos activités périscolaires et extrascolaires. Elle conduit notamment à une forte diminution de la participation des familles aux activités périscolaires. Ainsi, à titre d'exemple la "journée périscolaire" (garde du matin, repas du midi et garde du soir) passera d'un maximum de 21,10 € actuellement pour les habitants à un maximum de 9 €.

La municipalité fait ainsi le choix d'adapter constamment les services aux besoins et aux moyens des familles pour en garantir l'accessibilité à tous et surtout permettre la réussite de chacun. C'est cela aussi mettre l'enfance et la jeunesse au cœur de nos politiques. ●



Blénod en fête : l'événement qui s'est déroulé du 9 au 13 mai autour de la fête foraine s'est ponctué sous un bain de foule, le 12 mai, avec la braderie et le spectacle de rue loufoque d'Emilio & Crapulino.



La chorale Hisse & Haut de Blénod ainsi que celles de Pagny-sur-Moselle et Dieulouard ont donné un concert gratuit le 13 mai dernier au Centre culturel.



Pour que les Autres vivent ! Cette année encore, le dernier week-end d'avril, les motards et leurs passagères ont collecté des fonds au profit de la lutte contre le cancer. La municipalité, a apporté son soutien par le vote d'une subvention de 300 €. Merci à Roland Parisot - responsable de secteur et son cortège.

Les grandes sections des maternelles ont offert comme chaque année, le 15 mai dernier, un mini-concert de chants enfantins au public sénior de la commune. Les petits chanteurs ont poursuivi cette chaleureuse après-midi autour d'un goûter.



La municipalité avait invité les jeunes électeurs à retirer leur toute première carte lors d'une Cérémonie de citoyenneté en mairie le 19 mai dernier, leur offrant l'occasion de visiter une exposition sur les symboles de la République ainsi qu'un kit comprenant un exemplaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, un livret et un stylo USB.



La salle du 8 mai a accueilli en partie le championnat de France cadet de handball UNSS, du 22 au 25 mai.



La fête des voisins avait lieu le 25 mai dernier au niveau national. Les quartiers de la rue Saint-Guérin et du Clos des Gravieres ont joué le jeu !



Le Chopperfest a encore frappé sur Blénod ! Durant tout le week-end des 23 et 24, expo, show et concert ont séduit les nombreux visiteurs, amoureux de la moto ou simples curieux.



Une classe de lycéens allemands de Triberg a séjourné à Blénod du 6 au 13 juin grâce à l'appariement avec les correspondants du collège Vincent Van Gogh. Le programme élaboré par Nathalie Thomas, professeur de la langue de Goethe, a transporté de surprises en surprises ses 2 collègues allemandes, Suzi Czech et Jana Ningelgen ainsi que leurs élèves. La municipalité soucieuse de voir perdurer cette initiative, datant de 1985, a reçu officiellement la délégation, le 8 juin, en mairie.

Échos de la cité



NOUVEAU LIEU DE DÉTENTE AU CŒUR DES CITÉS SAINT-EPVRE

Les habitants des Cités Saint-Epvre ont répondu en nombre, le 11 mai dernier, à l'invitation de la municipalité désireuse de fêter la fin des travaux de la nouvelle placette, ayant vu le jour fin 2017, au cœur du quartier.

D'emblée, l'association de folklore Wieliczka, récente locataire du n° 19 rue du Bois le Prêtre - future maison témoin de l'immigration polonaise "Dom Polski", a plongé le public dans son univers coloré avec ses danses et chants polonais. La soirée s'est poursuivie sur le boulodrome autour de parties initiées par le Pétanque club de Blénod.



PRÉVENTION ROUTIÈRE : la police municipale au plus près des écoliers



Les élèves des écoles maternelles ont reçu, en juin dernier, leur diplôme du "bon piéton" au terme de cinq ateliers menés par la police municipale. Avec les mascottes "Tom et Lila" pour compagnons de route, les enfants ont découvert les pièges de la rue, compris le fonctionnement des feux tricolores, appris à circuler sur le trottoir et à traverser une rue ou un carrefour. Les grandes sections ont, en prime, été sensibilisées à l'importance de la ceinture de sécurité par une seconde intervention : "Clic, je te protège !". Quant aux plus grands du groupe élémentaire, ils ont, comme chaque année, passé le "permis piéton" au terme de trois demi-journées de formation dont une partie théorique et une autre sur le terrain. Ces actions s'inscrivent dans la continuité de la politique menée depuis 2015 en faveur de prévention routière.

SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES : ENGAGEZ-VOUS

La municipalité recrute deux vacataires, afin d'assurer la sécurité au niveau des passages "piéton" aux abords des écoles durant les entrées et sorties de classes. Les missions réalisées en collaboration avec la police municipale représenteront 2 heures de travail par jour. **Envoyer CV et lettre de motivation en mairie ou via le formulaire contact sur www.blenod.fr**

DÉMÉNAGEMENT DU CITY-STADE : L'AVIS DES JEUNES COMPTE

Afin de permettre la construction d'une maison médicale à Blénod, la municipalité a cédé à la SCI SAINT-MARTIN la parcelle qu'occupe actuellement le City-Stade. Les travaux étant imminents, ce mobilier sportif et de loisirs sera déconstruit début juillet et entreposé dans un lieu sûr en attendant de lui trouver un nouvel emplacement.

Le maire, qui place la jeunesse au cœur de sa politique et soucieux de répondre au mieux à ses attentes a recueilli l'avis des jeunes bellédoniens, lors d'une réunion de concertation le 29 juin dernier. Plusieurs idées de lieux ont été évoquées lors du débat. La municipalité se laisse jusqu'à septembre pour faire le choix le plus adéquat.





INCOLLABLES SUR LE MIEL ET LES ABEILLES



RÉVISION DU PLU : ENQUÊTE PUBLIQUE JUSQU'AU 13 JUILLET

L'enquête publique portant sur les projets de révisions allégées n°1, n°2, n°3 et n°4 du Plan Local d'Urbanisme adopté en 2014 a débuté le 12 juin et se déroule jusqu'au 13 juillet 2018. Durant cette période, vous pouvez consulter le dossier sur cette même page ou en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels au public de l'Hôtel de ville de Blénod-Lès-Pont-à-Mousson (220 av. Victor Claude), soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et les samedis de 9 h à 11 h (sauf le samedi 7 juillet).

Vous pouvez obtenir communication du dossier d'enquête à vos frais, en adressant une demande écrite à l'adresse suivante au service urbanisme en mairie : 220 av. Victor Claude - 54700 Blénod-Lès-Pont-à-Mousson.

Durant la durée de l'enquête, vous pouvez présenter vos observations et propositions sur ces projets :

- par correspondance adressée à l'attention de Madame le commissaire-enquêteur à la mairie de Blénod. Les observations et propositions parvenues par ce biais seront publiées sur le site internet de la

commune pendant la durée de l'enquête.
 • sur le registre d'enquête papier disponible en mairie de Blénod, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h). Les observations et propositions parvenues par ce biais seront publiées sur le site internet de la commune pendant la durée de l'enquête.

• sur le registre d'enquête dématérialisé disponible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/802>. Les observations et propositions parvenues par ce biais seront publiées sur le registre dématérialisé pendant la durée de l'enquête.

• par voie électronique, à l'adresse suivante : enquete-publique-802@registre-dematerialise.fr. Les observations et propositions parvenues par ce biais seront publiées sur le registre dématérialisé pendant la durée de l'enquête.

• directement auprès du commissaire enquêteur, oralement et/ou par écrit, lors de la permanence qui se tiendra en mairie de Blénod, vendredi 13 juillet de 14 h à 17 h.

Deux classes de CM2, formées à l'apiculture depuis janvier dernier, se sont pleinement investies durant la matinée du 27 juin dernier, dans le cadre de la semaine de l'abeille qui s'est déroulée au centre Michel-Bertelle. Sous l'œil averti d'Etienne Girsch, apiculteur auprès du syndicat de Metz et environs, ils ont tenu des stands tels que "découverte du matériel", "cirage des cadres", "extraction de miel", "jeux" et "visites de ruches et plantes mellifères" plantées par leurs propres soins, afin de partager ce savoir avec leurs camarades du groupe élémentaire. Inscrite dans le projet municipal "une abeille, un rucher, la vie", l'intervention avait pour objectifs principaux de sensibiliser sur le rôle majeur de l'abeille dans l'écosystème, de faire découvrir l'organisation d'une ruche et fédérer de la curiosité en accompagnant les enfants vers l'autonomie dans la ruche. A l'issue de l'action et en guise de récompense après un quizz, les apiculteurs en herbe sont repartis armés d'un diplôme, d'un CD souvenir et évidemment d'un pot du fameux de "Miel de Blénod".

CHIFFRE DU MOIS

440 000 butineuses

logent désormais dans les 14 ruches du rucher pédagogique communal inauguré le 30 juin dernier au centre Michel-Bertelle.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, vous pourrez consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur : aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie, sur le site www.blenod.fr

ETAT-CIVIL / avril-mai 2018



NAISSANCES

Halil-Aras Tosun • Ethan Lallement
 • Isa Aktas • Naila Ben Addi •
 Ethan Piton • Héloïse Barthélémy
 • Alya Boukidar • Melvyn Fleurant
 • Talya Kahvecioglu • Evan
 Delorme • Camille Lallement •
 Yasmine El Ayadi • Alicia Farghen

MARIAGES

Seher Kas et Onur Erdogan
 Amina Benyahia et Amor Dilm
 Virginie Rubler et Yves Meyer

DÉCÈS

Odette Carême veuve Retro • Huguette
 Nilles épouse Diotaluvi • Marc Weise .
 Edith Weiller • Michel Ecuier • Jean-
 Pierre Berceville • Anne Marie Foos
 épouse Dalbin • Yvette Pillot épouse
 Lartillot, Conseillère d'administration
 du CCAS de 2002 à 2014.



Ça bouge pour l'enfance & la jeunesse

Retour à la semaine de quatre jours, nouvelles activités pour les enfants le mercredi, modification du périmètre scolaire, projet d'un atelier de théâtre, révision de la tarification des activités périscolaires et extrascolaires... Petit tour d'horizon des changements en direction de l'enfance et de la jeunesse.

UN NOUVEAU PROGRAMME POUR LE MERCREDI

Un an après la possibilité offerte aux communes de revenir à une organisation du temps scolaire sur quatre jours, la municipalité propose, après avoir entendu les élèves, les parents et les enseignants, de nouveaux rythmes pour les enfants dès la rentrée. Cela se traduira par des modifications au niveau des horaires dans les écoles (voir l'encart p. 9), mais surtout par la proposition de nouvelles activités pour les enfants, lors de la journée libérée du mercredi.

Les mercredis éducatifs reprennent sur la journée

A partir du 5 septembre, les 2 - 11 ans scolarisés seront accueillis au Centre de loisirs dès 8 h et jusqu'à 18 h 30 selon une formule à la journée avec repas. Les parents qui le souhaitent pourront également inscrire leur enfant uniquement l'après-midi, à partir de 13 h 30. Au programme, un large panel d'activités favorisant une expérience de vie collective et l'apprentissage de l'autonomie

tout en offrant un mode de garde répondant aux besoins des parents.

De nouvelles activités pour les élémentaires

Après trois ans d'expérimentations des NAP, dont la ville tire un bilan positif, et afin de conserver, pour les élèves scolarisés en élémentaire des activités thématiques choisies par l'enfant et déclinées avec progression sur plusieurs séances ; la commune propose dès la rentrée d'accueillir le mercredi les élèves du groupe élémentaire de 8 h 30 à 11 h 30. Ces activités s'organiseront sous la forme de quatre groupes de 12 élèves maximum répartis dans les différents sites du groupe élémentaire et inscrits sur une période qui s'étalera entre deux vacances scolaires. Chaque groupe se formera autour d'une thématique pour l'ensemble de la période. Pour la première période, les thématiques proposées sont : théâtre-cirque, sports de raquette, petits bricolages bois et pyrogravure, danse africaine.

UNE TARIFICATION ADAPTEE POUR LES FAMILLES

Deuxième changement important au niveau de l'enfance et de la jeunesse : la refonte de la tarification des activités.

Les objectifs poursuivis sont à la fois une meilleure lisibilité pour les parents, mais également une accessibilité accrue des familles.

3 tranches et une tarification unique pour tous les allocataires de la CAF au périscolaire

	QF 0-600	QF 600-1200	QF >1200	Non CAF
matin	0,50 €	0,75 €	1 €	1,50 €
midi	2 €	3,50 €	5,50 €	6,50 €
soir	1,50 €	2 €	2,50 €	4 €

5 tranches et une tarification unique pour les mercredis éducatifs, les NAPE et les vacances

	QF 0-300	QF 301-600	QF 601-800	QF 801-1250	QF >1250	Non CAF	extérieurs
Journée mercredi éducatif et vacances scolaire*	6,30 €	6,50 €	7 €	7,20 €	8,30 €	15 €	18 €
NAPE et Demi-journée mercredi éducatif, vacances scolaire*	3,15 €	3,25 €	3,50 €	3,60 €	4,15 €	7,50 €	9 €

*Tarifs avant déduction des Aides au temps libre (ATL) pour les périodes de vacances scolaires

Une participation plus soutenable pour les familles

Alors que pour inscrire ses enfants durant tout un mois à l'ensemble des activités en période scolaire (garde du matin, du midi, du soir, NAP et centre de loisirs du mercredi) une famille avec un enfant et un QF de 700 devait mobiliser

12% de ses revenus mensuels et une famille avec deux enfants et un QF de 900 en mobiliser 21%, ces deux familles devront, à présent, pour inscrire leurs enfants tout un mois à l'ensemble des activités en période scolaire (garde du matin, du midi et du soir et mercredis éducatifs), mobiliser moins de 10% de leurs revenus mensuels.

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS DANS LES ACTIVITÉS

Activités	Date limite d'inscription	modalité d'inscription
Garde périscolaire du matin, du midi et du soir	Cinq jours avant la date de présence de l'enfant (hors week-ends et jours fériés)	En mairie ou via le portail "Famille"
Mercredis éducatifs	Cinq jours avant la date de présence de l'enfant (hors week-ends et jours fériés)	
Nouvelles activités pour les élémentaires	<ul style="list-style-type: none"> Le 24 août pour la période allant du 12 sept au 17 oct Le 19 oct pour la période allant du 7 nov au 19 déc Le 21 déc pour la période allant du 9 janv au 6 fév 2019 Le 8 fév 2019 pour la période allant du 27 fév au 3 avril 2019 Le 5 avr 2019 pour la période allant du 15 mai au 26 juin 2019 	



EN ATTENDANT LA RENTRÉE

LE CENTRE DE LOISIRS
FONCTIONNERA DU
9 JUILLET AU 24 AOÛT.



Animations jeunesse, à partir de 10 ans pour les détenteurs de la carte jeunesse (gratuit) du 9 juillet au 27 juillet de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Suivre Fb Anim jeunesse et snapchat !



Animations "jeux de société" à la ludothèque du 9 au 27 juillet : les mardis, mercredis et vendredis de 9 h à 11 h 30 et tous les après-midis de 14 h à 17 h 30. Au programme : jeux de plateaux, jeux d'équipe, jeux de lettres, casino, jeux dans la cour etc. **Important : les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte.**



Distribution gratuite des fournitures scolaires aux Bellédoniens fréquentant le collège Vincent Van Gogh au Local de l'école Louis-Aragon
JEUDI 23 AOÛT DE 9 H À 11 H pour les 6^e et de 14 h à 16 h pour les 5^e
VENDREDI 24 AOÛT DE 9 H À 11 H pour les 4^e et 14 h à 16 h pour les 3^e

DES CHANGEMENTS DANS LES ECOLES

Le conseil municipal a décidé de revoir le périmètre scolaire de la commune. Ainsi sont intégrées dans celui de l'école Louise-Michel, les habitations situées à l'ouest de l'Avenue de la Petite Suisse et au sud de la rue de France. Ce choix est motivé tant par l'écart qui se creuse entre l'école Louise-Michel et l'école Jacques-Prévert, que par l'ouverture de la seconde phase d'aménagement de la ZAC des Longues-Rayes qui est située dans le périmètre de l'école Jacques-Prévert. En outre, avec le retour de la semaine de quatre jours, les enseignements dans les écoles auront lieu dès la rentrée les lundi, mardi, jeudi et vendredi aux horaires suivants :

école	matin	après-midi
Jacques Prévert	8h15/11h15	13h15/16h15
Arthur Rimbaud	8h30/11h30	13h30/16h30
Louis Aragon	8h35/11h35	13h35/16h35
Louise Michèle	8h35/11h35	13h35/16h35

UN NOUVEL ATELIER THÉÂTRE AU CENTRE CULTUREL PABLO-PICASSO

La troupe "Les oiseaux de passage", résidente au Centre culturel depuis plus de 20 ans, mettra en place à la rentrée prochaine des ateliers "théâtre" à destination des enfants et adolescents. Les jours et horaires de répétitions, seront déterminés à la rentrée, en concertation avec les futurs participants. Tarif de l'adhésion : de 10 à 15 €/mois (dégressif en fonction du nombre d'adhérents).

Renseignements : Daniel Bourguignon 06.76.25.08.02 ou daniel.bourgui@gmail.com





À l'affiche de Ciné-Vilar



Rue Saint-Epvre • Tél : 03 83 82 27 36 / + d'infos sur www.blenod.fr/cine-vilar

Tarifs : 6 € / 5,5 € pour les moins de 16 ans, étudiants, demandeurs d'emploi / 4 € pour les moins de 14 ans

Attention : nouveaux horaires ! Et nouveau tarif pour les films art et essai : 5,5 € (à partir de septembre)

Juillet / Août 2018



L'extraordinaire voyage du Fakir
De Ken Scott, avec Dhanush, Bérénice Bejo, Erin Moriarty
1h40

Vendredi 6 juillet à 21h15
Samedi 7 juillet à 17h



The cakemaker
De Ofir Raul Graizer, avec Tim Kalkhof, Sarah Adler, Roy Miller
1h44

Samedi 7 juillet à 19h45
Lundi 9 juillet à 20h45

ENTRÉE GRATUITE



La révolution française - les années lumières
De Robert Enrico, Richard T. Heffron, avec Klaus Maria Brandauer, François Cluzet, Jean-François Balmer, 3h

Samedi 14 juillet 2018 à 20h30
(dans le cadre des cérémonies patriotiques)
Entrée libre !



L'école est finie
De Anne Depetrini, avec Bérengère Krief, Patrick Chesnais, Grégory Fitoussi
1h35

Vendredi 17 août à 21h15
Samedi 18 août à 17h



L'homme qui tua Don Quichotte
De Terry Gilliam, avec Jonathan Pryce, Adam Driver, Olga Kurylenko
2h12

Samedi 18 août à 19h45
Lundi 20 août à 20h45



Hôtel Transylvanie 3 : des vacances monstrueuses
De Genndy Tartakovsky, avec les voix françaises de Serge Faliu, Xavier Fagnon, Virginie Elfra...
1h37

Vendredi 17 août à 16h30
Samedi 18 août à 14h30



Mamma mia! Here we go again!
De Ol Parker, avec Meryl Streep, Pierce Brosnan, Colin Firth
1h48

Vendredi 24 août à 21h15
Samedi 25 août à 17h



Trois visages
De Jafar Panahi, avec Behnaz Jafari, Jafar Panahi, Marziyeh Rezaei
1h40

Samedi 25 août à 19h45
Lundi 27 août à 20h45



Les indestructibles 2
De Brad Bird, avec les voix de Gérard Lanvin, Louane Emera, Amanda Lear
1h58

Vendredi 24 août à 16h30
Samedi 25 août à 14h30



Neuilly sa mère, sa mère
De Gabriel Julien-Laferrière, avec Sammy Seghir, Jérémy Denisty, Denis Podalydès
1h30

Vendredi 31 août à 21h15
Samedi 1^{er} septembre à 17h



Le cercle littéraire de Guernesey
De Mike Newell, avec Lily James, Michiel Huisman, Matthew Goode
2h04

Samedi 1^{er} septembre à 19h45
Lundi 3 septembre à 20h45

À noter



à partir du 13 juillet

CHATS LIBRES : 1^{ère} CAMPAGNE D'IDENTIFICATION ET DE STÉRILISATION DU 13 AU 30 JUILLET

Dans le cadre du partenariat avec la commune, L'association "Malou Briards et Co" mènera une campagne d'identification et de stérilisation des chats errants jusqu'à la fin d'année, sur 4 secteurs de la ville. Les chats non identifiés et vivant en groupe dans des lieux publics de la commune seront capturés, stérilisés par un vétérinaire puis relâchés dans ces mêmes lieux par l'association. Afin d'éviter toute capture de chat domestique, les Blédoniens seront informés, une semaine avant le début de ces interventions par les différents moyens de communication de la ville : site internet, panneaux lumineux, affiche. L'action bénéficie du soutien de la "Fondation 30 millions d'amis". **A NOTER : la première campagne se déroulera au niveau de la rue du Fort des Romains, incluant le cimetière, du 13 au 30 juillet.**

Permanences Veolia
Mercredi 11 juillet et
samedi 8 septembre
De 9 h à 12 h en mairie



Pour toute question sur l'abonnement ou la facturation

Blénod
Produits frais
Habillage
Accessoires
Poulets rôtis
TOUS LES MERCREDIS MATIN
MAIL GUY CLAPOT
15 rue de la République
www.blenod.fr
LES MERCREDIS MATIN

Vendredi 13 juillet
SOIRÉE BAL & FEU D'ARTIFICE DE LA FÊTE NATIONALE
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE
VENDREDI 13 JUILLET
au Centre Michel-Bertelle
dès 19h30
de 20h à 22h
«Mouso Doums»
danses professionnelles
22h30
Feu d'artifice
23h
Bal au sons de DJ Drums
Blénod

Samedi 14 juillet



A 11 h, Espace de la Paix

A 11 h 30 : Vernissage de l'exposition "La citoyenneté" de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)

Au Centre culturel Pablo Picasso jusqu'au 27 juillet.

A 20 h 30 à Ciné-Vilar : Film historique "La révolution française - les années lumières" (2010) de Robert Enrico

Synopsis : L'histoire de la Révolution française en deux parties : la première partie regroupe les événements de 1789 au 10 août 1792, quand le roi Louis XVI est jeté en prison, tandis que la seconde partie nous emmène jusqu'à la fin de la Terreur en 1794, avec les exécutions de Louis XVI, Marie Antoinette, Danton et Desmoulin... **Entrée libre !**



PLAN CANICULE

En prévention des conséquences sanitaires d'une canicule, le CCAS active chaque été un dispositif de recensement des personnes âgées et/ou handicapées, isolées à domicile et qui peuvent avoir besoin de l'intervention des services sanitaires et sociaux.

Inscriptions des personnes dans le besoin ou vulnérables au 03 83 80 43 25.



MISE À JOUR DU CADASTRE

Le Service du Cadastre entreprend la mise à jour du plan cadastral de la commune de juin à septembre. Durant cette période, des agents du cadastre procéderont à la mesure des constructions nouvelles et additions de construction ne figurant pas sur le plan ou les démolitions partielles. La personne en charge de cette mise à jour disposera d'une carte professionnelle pour justifier son identité.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES: INSCRIVEZ-VOUS AVANT DE PARTIR

La police municipale en collaboration avec la police nationale, surveille les habitations inoccupées durant les vacances. Pour bénéficier de ce service, remplissez et validez le formulaire sur www.blenod.fr/otv

Important : signalez tout problème ou fait inhabituel à la police municipale ou nationale (tél : 17) qui fournira les recommandations utiles afin de prévenir les risques d'agression, vol ou escroquerie.



Tout l'été!



BAIGNADES INTERDITES DANS LES COURS D'EAU DE LA COMMUNE

Les baignades sont interdites en Meurthe et Moselle en dehors des sites autorisés dont la liste est répertoriée sur le site web + d'info www.baignades.sante.gouv.fr



**BRUIT :
RESPECTEZ LES HORAIRES**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne auditive sont autorisés :
du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



**PALMARÈS POUR
L'EMBALLISSEMENT DE LA VILLE**

Le jury communal effectuera deux visites à l'improviste dont une en juillet et une en août.
La ville, quant à elle, déjà détentrice de deux fleurs au Concours national des villes et villages fleuris, vise une troisième fleur ainsi que le prix spécial "biodiversité" avec la construction de son rucher pédagogique.



Lundi 20 août

DON DU SANG

De 16 h à 19 h 30
au foyer Ambroise-Croizat



Vendredi 24 août

**SPECTACLE DE LA
MOUSSON D'ÉTÉ
"SEASONAL
AFFECTIVE
DISORDER"**

A 20 h 45 au

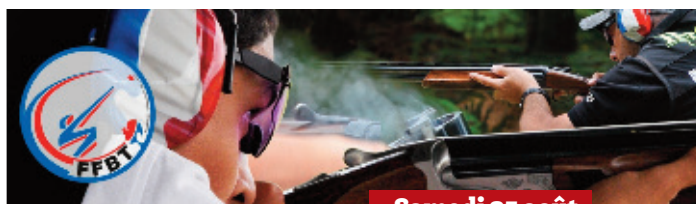
Centre culturel Pablo-Picasso

Synopsis : Dolly est une gamine capable de boire un chocolat chaud, de mâcher

un chewing-gum et de fumer une clope en même temps. Elle a des tatouages imaginaires et de vraies taches de sang dans le cou. Vlad est l'homme au nom qui porte malheur. C'est à l'Étap Hôtel de la Porte de Bagnolet qu'ils deviennent "Vlad et Dolly". Commence alors une cavale rock et amoureuse, faite de bagnoles, de flingues et de nuits passées dehors. Autour d'eux, la nature et le temps se dérèglent : le soleil ne se lève plus. Elle est sa petite lumière d'aube. Il est son sauveur.



Programme du festival du 23 au 29 août à l'abbaye des Prémontrés sur www.meec.org



Samedi 25 août

**DÉCOUVERTE ET INITIATION AU
BALL-TRAP DU BTC-IEG BLÉNOD**

Exercice d'adresse, d'entraînement à la chasse, pratiqué comme activité sportive à partir de 12 ans. L'activité est encadrée par deux formateurs dont un arbitre international et un ancien arbitre national. Equipements de protection fusils et cartouches fournis par le club.

Bulletin d'inscription (10 €/personne) disponible en mairie à retourner avant le 1^{er} août (limité à 20 tireurs)
De 14 h à 17 h à la base de loisirs EDG/CCG de Blénod



Dimanche 2 septembre

**BROCANTE DU COMITÉ
DES ŒUVRES SOCIALES DU
PERSONNEL DE LA VILLE**

A partir de 8 h (dès 6 h pour les exposants)
place du 8-mai-1945
Buvette et restauration sur place.
Bulletin d'inscription disponible en mairie à partir
du 1^{er} août

2è Marche gourmande
Dimanche 16 septembre 2018
Départ au Centre Michel-Bertelle
(rue du Saule)

Dimanche 16 septembre

**Voyage au pays des abeilles
à Blénod**
15 km en 6 étapes = 35 € / adulte
Panier pique-nique (jusqu'à 12 ans) = 10 €
Rencontre avec des apiculteurs
Visite du rucher pédagogique communal
Vente de miels

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN MAIRIE DE BLÉNOD (limité à 250 marcheurs)
03 83 80 43 00
www.blenod.fr/marche

Blénod Ville de Blénod blenod.pam

**4G ET TNT :
RISQUES D'INTERFÉRENCES**



Les opérateurs de téléphonie mobile développent leurs services de 4e génération sur l'ensemble du territoire. Dans certains cas, le déploiement de la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau. Pour y remédier, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'Agence nationale des fréquences (ANFR). **En cas de perturbation, appelez le 0 970 818 818 du lundi au vendredi de 8 h à 19 h (appel non surtaxé) ou connectez-vous sur www.recevoirlatnt.fr**

**UN PREMIER PAS VERS LA VENTE DE
L'ANCIENNE GALERIE DES ARTS.**

L'immeuble, situé au 115 avenue Victor-Claude abritait, il y a peu de temps encore, la galerie des arts de Blénod aujourd'hui fermée au public et entièrement inoccupée. Les expositions se déroulant dans les différents locaux de la ville, la commune peut engager sa vente. Cette dernière avait été annoncée dès 2016, lors du débat d'orientation budgétaire de l'époque. Pour mettre en œuvre ce projet, les élus ont prononcé le déclassement de ce bâtiment, qui faisait partie du domaine public de la commune, lors de la séance du conseil municipal du 15 mai dernier.

**LA VILLE CONVENTIONNE AVEC LE
CENTRE DE GESTION POUR PROTEGER
LES DONNEES PERSONNELLES DES
ADMINISTRÉS.**

Le 25 mai dernier, de nouvelles règles d'utilisation et de diffusion des données personnelles issues du règlement européen sur la protection des données (RGPD) sont entrées en vigueur. Une convention avec le centre de gestion de Meurthe-et-Moselle a donc été passée par la commune et le CCAS, afin notamment de désigner un délégué à la protection des données qui sera garant du traitement et de la sécurité des données personnelles dont dispose la ville.

**UN APPEL A PROJET POUR PROPOSER UNE
COMPLEMENTAIRE SANTE AUX
HABITANTS DE LA COMMUNE.**

Révélees par le baromètre d'image des mutuelles, réalisé pour le 42^e congrès de la Mutualité Française, les deux premières raisons d'un renoncement aux soins des Français sont le manque d'argent et l'insuffisance du remboursement. Le CCAS a donc décidé, lors de la dernière séance de son conseil d'administration, de lancer un appel à projet afin que soit proposé un contrat collectif de complémentaire santé à destination des Bellédoniens. L'objectif de cette initiative est de permettre à chacun, d'avoir accès à une complémentaire santé adaptée à son budget et ses besoins.

SOIRÉE BAL & FEU D'ARTIFICE DE LA FÊTE NATIONALE

BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE

VENDREDI 13 JUILLET
au Centre Michel-Bertelle
dès 19h30

de 20h à 22h
«Mouso Doums»
danseuses percussionnistes



22h30
Feu d'artifice

23h
Bal au son de DJ Drums

